

A : Mme Fabienne Buccio  
Préfète du Pas de Calais

Monsieur Jean François Roussel  
Secrétaire général de la Sous Préfecture de Lens

Mr Serge Szarzynski  
Directeur de la DDCS du Pas-de-Calais

Copie : Dr Lajugie  
Réfèrent PRAPS à l'ARS

Lille, le 29 juillet 2016

**Objet : Expulsion de la famille COVACIU à Sallaumines**

Madame La Préfète,

Monsieur Le Secrétaire Général de la Sous Préfecture de Lens,

Monsieur Le Directeur de la DDCS,

Mardi 19 juillet, un huissier a procédé, en présence des forces de l'ordre, à l'expulsion de la famille COVACIU, installée à Sallaumines.

Trois adultes et six enfants de 3 à 13 ans sont donc à la rue, dans des conditions de vie indignes depuis une dizaine de jours.

Au lendemain de notre rencontre avec le Secrétaire Général de la sous-préfecture de Lens au sujet de l'expulsion des familles du site d'Hénin-Beaumont, nous dénonçons cette nouvelle expulsion, qui ne répond qu'à une logique administrative ou judiciaire et ne prend pas en compte la vulnérabilité des personnes concernées.

Deux adultes présentent des pathologies chroniques et nécessitent un suivi médical régulier, comme les enfants, pour des problèmes de santé liées à la précarité et leurs vaccinations. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que cinq des six enfants de la famille étaient scolarisés à Sallaumines. La sixième devait être inscrite en maternelle à la rentrée.

Comme pour les familles expulsées du site d'Hénin Beaumont, nous réinterpellons la DDCS sur le diagnostic sanitaire et social effectué pour cette famille, comme décrit par la circulaire du 26 août 2012, ses modalités de réalisation, et les solutions proposées.

A ce jour, une solution d'hébergement et d'accompagnement est proposée sur Berck pour début août. **Cette réponse n'aurait-elle pas pu être envisagée en amont de l'expulsion ?**

La mobilisation des associations militant pour le respect des droits de ces familles est-elle indispensable à l'obtention de solutions ?

Une fois de plus, les associations pallient aux insuffisances de l'État.

La situation étant connue depuis plusieurs mois, une meilleure coordination des services de l'État aurait pu permettre une anticipation de cette expulsion et surtout éviter des violences institutionnelles.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Dr Jean Charles Lescroart**

**Dr Marie Chevelle**

Médecins du Monde



**Nadine Baude**

Collectif Fraternité Rom 62

